

Appel à projets doctorants et jeunes docteurs MSH Val de Loire 2024

La Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire a pour missions de développer l'interdisciplinarité, les recherches transversales entre équipes de recherche en SHS et en Sciences (théoriques et/ou appliquées), tout en promouvant une action forte à l'international et le soutien aux doctorants et jeunes docteurs.

Dans ce cadre, la MSH a décidé de lancer un appel à projets d'aide aux missions de recherche des doctorants et jeunes docteurs des laboratoires du périmètre de la MSH Val de Loire, leur permettant de participer à des missions de recherche (terrain, archives, bibliothèques, enquêtes diverses, traitement de données, etc.) à **l'exclusion des colloques**.

Les projets devront s'inscrire dans la dynamique de la Science Ouverte en respectant les principes FAIR : Facile à trouver, Accessible, Interopérable et Réutilisable. A ce titre, la production scientifique (publications, données, outils) devra, à terme, être déposée sur des plateformes ouvertes (HAL, NAKALA, Recherche Data Gouv, Canal U...). Pour les publications devra être privilégié le modèle Diamant, comprenant les revues et les plateformes qui ne font payer ni les auteurs ni les lecteurs (<https://www.ouvrirelascience.fr/plan-daction-pour-les-revues-diamant/>)

Peuvent candidater, les doctorants et les docteurs ayant soutenus leur thèse depuis moins de deux ans. Les co-financements et demandes de financements aux écoles doctorales et aux laboratoires sont à préciser.

Au maximum 8 projets pourront être retenus bénéficiant d'un financement maximal de 1 000€ chacun. La durée du projet est de 12 mois maximum.

Présentation scientifique du projet :

Cette présentation n'excédera pas une page (hors bibliographie) et pourra prendre en compte les éléments suivants : les objectifs du projet, la problématique générale, l'originalité et l'importance de la problématique dans le champ scientifique, la méthodologie, la plus-value scientifique attendue du soutien de la MSH, et le cas échéant, les dimensions interinstitutionnelles, interdisciplinaires et internationales, les actions de diffusion et de valorisation des résultats envisagées et les actions de conservation.

Les candidats devront préciser l'inscription du projet dans leur perspective professionnelle selon que la thèse est en cours ou soutenue.

Critères d'évaluation :

- L'excellence scientifique du projet
- La pertinence de la méthodologie proposée
- La pertinence du calendrier des actions et du budget dans la réalisation du projet
- Apport à la thèse en cours ou au projet de recherche du doctorant ou jeune docteur

Modalités de dépôt du projet :

- Les dossiers de réponse sont à remplir à l'aide d'un formulaire en ligne disponible à l'adresse <http://aap.msh-vdl.fr/>; ils doivent être imprimés avec les annexes (budget, calendrier du projet, avis du directeur de thèse et du directeur de laboratoire), signés, puis envoyés par mail à Lydia SEABRA, secrétaire générale de la MSH, et à Laurence RAGEOT, responsable de l'Atelier numérique.
- La date limite de soumission des projets est fixée au **15 décembre 2023**.

Autres informations :

- La sélection des projets par le Conseil Scientifique de la MSH Val de Loire aura lieu fin février 2024.
- La subvention sera versée en une seule fois au laboratoire porteur du projet qui en assurera la gestion.
- Le porteur de projet s'engage à fournir **en 2025** un compte-rendu du projet réalisé et à le présenter lors de la journée scientifique qui se tiendra **fin février ou début mars 2025**.
- Au terme du financement du projet (année N+1 après la réception de la subvention), il sera demandé au porteur ou au laboratoire de fournir un bilan financier.
- Le porteur s'engage à faire mention de la MSH Val de Loire sur les supports liés au projet (logo sur affiches et programmes, HAL, publications)
- Le porteur s'engage également à informer la MSH Val de Loire de toute publication produite pendant et après le projet, ainsi que du dépôt de candidature lors d'AAP régionaux, nationaux et internationaux. Le porteur informera la MSH Val de Loire de toute action/manifestation scientifique en lien avec le projet.

Lydia SEABRA, secrétaire générale de la MSH, et Laurence RAGEOT, responsable de l'Atelier numérique, sont à votre disposition pour vous accompagner dans la formulation de la réponse à cet appel.

Xavier RODIER
Directeur de la MSH Val de Loire